

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONTACT CLEANER C

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial CONTACT CLEANER C  
No du produit CCC-db, ECCC200DB, ZE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de nettoyage  
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK  
WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE  
LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

##### Classification (1999/45/CEE)

R52/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

##### Pour l'environnement

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

##### Risques Physiques et Chimiques

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. En cas de vidange faite en présence de flammes nues ou de corps incandescents, la bombe aérosol risque de s'enflammer.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Aucun pictogramme requis.

##### Mentions De Danger

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**CONTACT CLEANER C****Conseils De Prudence**

P102	Conserver hors de la portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P251	Réceptacle sous pression: ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P410+412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

**Conseils De Prudence Supplémentaires**

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
------	---------------------------------------

**2.3. Autres dangers**

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

<b>A MIXTURE OF: (R,R)-1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-DECAFLUOROPENTANE, (S,S)-1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-DECAFLUOROPENTANE</b>		<b>30-60%</b>
No CAS : -		No CE : 420-640-8
Classification (CE 1272/2008) Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) R52/53	
<b>ACÉTONE</b>		<b>1-5%</b>
No CAS : 67-64-1		No CE : 200-662-2
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67	
<b>OXYDE DE DIMÉTHYLE</b>		<b>1-5%</b>
No CAS : 115-10-6		No CE : 204-065-8
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires Sur La Composition**

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion**

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

## CONTACT CLEANER C

### Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.

#### Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**CONTACT CLEANER C**

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ACÉTONE	VLEP	500 ppm	1210 mg/m3			
OXYDE DE DIMÉTHYLE	VLEP	1000 ppm	1920 mg/m3			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**ACÉTONE (CAS: 67-64-1)****DDSE**

Industrie	Dermique	Long terme	Effets systémiques	186 mg/kg/jour
Industrie	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	1210 mg/m3
Industrie	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	2420 mg/m3
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	62 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	200 mg/m3

**CPSE**

Eau douce	10.6	mg/l
Eau de mer	1.06	mg/l
Libération intermittente	21	mg/l
ITER	100	mg/l
Sédiment (eau douce)	30.4	mg/kg
Sédiment (eau de mer)	3.04	mg/kg
Sol	29.5	mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition****Conditions de procédé**

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

**Mesures d'ingénierie**

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

**Protection respiratoire**

Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante et de travail de courte durée. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P3). EN14387

**Protection des mains**

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés. Gloves should conform to EN374

**Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables. EN166

**Autres Mesures De Protection**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

**Mesures d'hygiène**

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Aérosol. Liquide
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Densité relative	1.37 @ 20 °C (68 F)
Pression de vapeur	@ °c
Température d'auto-inflammation (°C)	> 750 (>1382 F)

**9.2. Autres informations**

Description De La Volatilité	Volatil
------------------------------	---------

**CONTACT CLEANER C****SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Non déterminé.

**Polymérisation Dangereuse**

Ne polymérise pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les acides et les alcalis.

**10.5. Matières incompatibles****Matières À Éviter**

Oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Fluorure d'hydrogène (HF).

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Autres Dangers Pour La Santé**

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

**Informations générales**

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

**Inhalation**

Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

**Contact avec la peau**

Le produit a un effet dégraissant de la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Le liquide peut irriter la peau.

**Contact avec les yeux**

Irritant pour les yeux.

**Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.****ACÉTONE (CAS: 67-64-1)****Toxicité aiguë:****Toxicité aiguë (DL50 orale)**

5800 mg/kg Rat

**Toxicité aiguë (DL50 dermique)**

15800 mg/kg Lapin

**Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)**

76 mg/l (vapeurs) Rat 4 heures

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

**CONTACT CLEANER C****12.1. Toxicité****Informations écologiques relatives aux ingrédients.****ACÉTONE (CAS: 67-64-1)****Toxicité aiguë - Poissons**

CL50 96 heures 5540 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

CL50 96 heures 11000 mg/l Poisson d'eau douce

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE50 48 heures 12600 mg/l Daphnia magna

**Toxicité aiguë - Plantes aquatiques**

CSEO 96 heures 430 mg/l Algues d'eau douce

**12.2. Persistance et dégradabilité****Dégradabilité**

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

**Informations écologiques relatives aux ingrédients.****ACÉTONE (CAS: 67-64-1)****Dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol****12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes****SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN) 1950

No. UN (IMDG) 1950

No. UN (ICAO) 1950

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation officielle de transport AEROSOLS

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID/ADN 2.2

Classe ADR/RID/ADN Class 2

No. D'Étiquette ADR 2.2

Classe IMDG 2.2

Classe/Division ICAO 2.2

Étiquettes De Transport

## CONTACT CLEANER C

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EMS F-D, S-U

Code restriction de tunnel (E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information requise.

---

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**


---

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)**

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

**Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)**

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

---

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**


---

Émise Par	Helen O'Reilly
Date de révision	APRIL 2013
Révision	5
No FDS	11256

## CONTACT CLEANER C

### Phrases - R (Texte Intégral)

R12	Extrêmement inflammable.
R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Mentions De Danger Complètes

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.